

SOMMAIRE

• Soucis du président: Le crépissage et le traitement des façades par Pierre Froidevaux	5
• Delémont, ville paysanne par Jean-Louis Rais	9
• Pleigne : Histoire d'une école de village par Hubert Ackermann	19
• Le développement du patrimoine rural durant le XIX^e siècle et l'influence possible de l'immigration dans la région de Tavannes et de Tramelan (1818-1881) par Christine Schaeren	31
• Le patrimoine rural de Fahy par Marcel Berthold	49
• Emigrés, quel avenir? Le cas de Pierre Barthe, de Bressaucourt par Marie-Angèle Lovis	57
• Saint-Germain, Moutier-Grandval et ses possessions par Gabriel Gigon, Anne Montavon et Philippe Simon	67
• Etude généalogique : Au moulin de Courfaivre par Jean Christe	77
• Un monument en renouveau: La chapelle de Develier-Dessus par Michel Hauser	83

Couverture: Arbre généalogique de la famille von Flachslanden (1732), possessionnée à Courfaivre. Voir l'article de Jean Christe, p. 77.
Photo Bernard Migy, Delémontl. Archives de l'ancien évêché de Bâle. Porrentruy. B 237/38 von Flachslanden 1.

L'Hôte est publié par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de la cotisation.

Comité de réduction

Rédacteur en chef: Yves Gigon, Beaupré, 2900 Porrentruy.

Membres: Marie-Angèle Lovis, licenciée en histoire, 2900 Porrentruy.
Maurice Gigon, typographe, 2902 Fontenais.
Philippe Simon, licencié en histoire, 2802 Develier et 1004 Lausanne.
Romain Meyer, licencié es lettres, 2915 Bure.

La responsabilité des articles incombe aux auteurs. Prix du numéro: Fr. 25.-.

Message du président

LE CRÉPISSAGE ET LE TRAITEMENT DES FAÇADES...

Parce qu'elles sont exposées au regard de chacun, les maisons constituent le décor principal de la scène publique où évoluent librement les personnes qui les habitent. Tout comme l'environnement naturel, l'espace aménagé par l'homme influence l'aptitude à former le goût; la volume trie des constructions, et plus particulièrement l'aspect des façades, y prennent une part importante. Pour ces raisons, il convient d'entretenir le patrimoine construit et d'utiliser chaque occasion pour corriger les défauts reconnus.

Dans cette logique, l'ASPRUJ, en accord avec l'Office du patrimoine historique, a organisé le 3 octobre 1998 un colloque qui a réuni à Lajoux une cinquantaine de techniciens et d'entrepreneurs; ils ont entendu des conférenciers parler de l'aptitude des matériaux à utiliser dans la construction des façades et des mécanismes physiques qui conditionnent les échanges thermiques entre l'intérieur et l'extérieur de ces murs.

Les murs des façades, qui ont pour principale fonction de mettre l'intérieur de la maison à l'abri des intempéries, ne jouent par leur rôle sans subir l'assaut de forces considérables, dont le vent et la pluie ne sont pas les plus destructeurs. Lorsqu'aux variations journalières de l'humidité de l'air qui circule entre les faces intérieure et extérieure du mur s'ajoutent des différences de température, il se forme quelque part dans le mur le point de rosée. Le point de rosée est l'endroit où l'air dépose son excédent

d'humidité; il peut être derrière la tapisserie, au milieu du mur ou derrière le crépissage; la quantité d'eau de rosée peut être réduite ou abondante, stagner ou s'écouler dans la maçonnerie du mur.

Ce n'est pas le lieu de prolonger cette réflexion; les mécanismes d'échange d'eau et de diffusion de vapeurs à travers les murs sont bien connus des physiciens. Les propriétaires en connaissent les effets: ils ne sont pas toujours bien conseillés pour les éviter ou remédier au défaut lorsqu'il existe.

La principale qualité d'une façade est d'être construite avec des matériaux perméables qui assurent une aération permanente et naturelle du mur, un séchage rapide et une humidité montante restreinte. Il faut veiller lors d'un crépissage à ne pas amoindrir ou supprimer ce bénéfice. Pour se mettre à l'abri de tout échec, il faut exclure l'emploi du ciment pour les crépissages intérieurs et extérieurs. Il sera toujours préférable d'appliquer des crépis à la chaux grasse qui sont en parfait accord avec la structure des murs en pierre.

Pour la composition du mortier de crépissage, on peut s'en tenir de deux et demi à trois parties (en volume) de sable pour une partie de chaux grasse; pour les rempoches, la proportion peut passer à trois et demi volumes de sable pour un volume de chaux. Le mortier doit être gâché avec très peu d'eau et longtemps; il doit avoir une consistance crémeuse et rester parfaitement en forme sur la taloche; la seule façon de

l'appliquer au mur consiste à l'étaler par compression avec la truelle. On crépite de la Saint-Jean à la foire de Chandon et toujours après avoir mouillé abondamment le support maçonné; à répéter plusieurs jours à l'avance.

Le crépissage au mortier de chaux grasse doit être mince; son épaisseur doit être limitée aux dernières aspérités de la pierre; croyant bien faire, le maçon moderne met souvent une couche ou deux de trop. Il est courant de croire que c'est embellir sa maison et lui restituer un état ancien que de dégager les chaînes d'angles; c'est un non-sens de les mettre à nu! Il en va de même pour celui qui croit devoir dégarnir les talons des pierres d'encadrement des portes et fenêtres pour exhiber une plus grande surface de pierre. On aperçoit toujours une différence de niveau entre la partie traitée à la boucharde de la pierre qui doit rester visible et la partie brochée que le crépissage doit recouvrir.

Après avoir terminé le crépissage on peut, pour en égaliser la surface et pour boucher les pores qui seraient restés ouverts, badigeonner au lait de chaux toute la façade; ce traitement peut être renouvelé l'année suivante.

L'isolation thermique des façades est devenue une toquade que les marchands de matériaux exploitent sans discernement. En isolant un mur ancien sur une face, parfois même sur deux, pour se protéger du froid, on empêche, à contrario, le soleil de le chauffer. Les murs de 60 à 70 cm d'épaisseur construits (...)

DELÉMONT, VILLE PAYSANNE

Il y a bien de la différence entre Delémont et Porrentruy

En séance tenue le 15 septembre 1695, le châtelain de Delémont communiquait au Conseil l'ordre qu'il avait reçu du prince-évêque de Porrentruy: toutes les rues et tous les coins de la ville de Delémont doivent être débarrassés des bouements qui s'y trouvent; les bouements, on dirait aujourd'hui les fumiers, doivent être conduits hors les murs¹.

Les autorités delémontaines reçurent mal l'ordre de Son Altesse de Porrentruy. Elles lui adressèrent sans tarder une lettre particulièrement bien tournée pour lui faire comprendre que son initiative était peu raisonnable. Ne résistons pas au plaisir de copier quelques passages de cette missive, en modernisant un peu son orthographe et son style, et en y adjoignant quelques commentaires.

«Il y a bien de la différence entre la ville d'ici et celle de Porrentruy.»

— *Porrentruy était une capitale, dominée par la résidence princière et épiscopale. Et Delémont...*

«Ici, à la réserve des ecclésiastiques, chacun mène le labourage. Et pour décemment cultiver les champs qui sont en grand nombre au finage de Delémont, chacun tâche d'entretenir un bon nombre de bétail. Le nombre

des courtils et des oeuches d'ici surpasse aussi de beaucoup celui de Porrentruy, lesquels, bien boués, contribuent beaucoup à l'entretien de la pauvre bourgeoisie. Et sans bouement ils ne rapporteraient guère. Les personnes de métier ici, sans le labourage, ne pourraient non plus subsister et entretenir leurs familles, vu qu'ici n'est pas un lieu de pratique, ni de passage, ni d'aucune commodité pour gagner quelques deniers, comme à Porrentruy, pour sa sustentation.»

— *Que ce soit dans les espaces labourés, appelés finages, que ce soit dans les prés, que ce soit dans les jardins clôturés, appelés courtils ou œuches, sans fumier, point de récoltes. Sans récoltes de fourrage pour survivre en hiver, point de pâturages en été. Sans pâturages, point de bœufs ni de chevaux pour les labours. Sans pâturages, point de bétail. Sans bétail, point de fumier. Le fumier avait une réelle valeur dans le cycle agricole, le fumier était une richesse. Les Delémontains de toutes conditions, paraît-il, avaient des prés, des bêtes et du fumier, et même les ecclésiastiques, contrairement à ce que disait la lettre. Les Delémontains avaient besoin, pour vivre, décemment, de pratiquer la culture et l'élevage.*

«A Porrentruy il y a fort peu de granges, alors qu'à Delémont il y a passé 75 granges et étables qui ont des estuaux.»

— *Imaginons, dans la vieille ville, à l'intérieur des remparts, 75 granges et étables, et devant toutes ces granges et étables, des estuaux, autrement, dit des places à fumier.*

«Les granges et étables qui ont des estuaux ont droit égal, l'un n'a pas plus de droit que l'autre, et l'un est aussi bien bourgeois et sujet de Votre Altesse que l'autre, combien peut-être de différente qualité.»

— *Les Delémontains n'auraient-ils pas ici inventé l'égalité, un siècle, avant les Révolutionnaires de Paris ?*

«Cela est notoire que dehors et à l'entour de la ville ce qu'est commaine ne suffirait pas pour fournir 75 estuaux, sans intéresser les chemins et courtils des particuliers. A Delémont les fins sont situées devant diverses portes et bien éloignées l'une de l'autre. Un bourgeois à qui on aurait déterminé son estuaux devant la Porte des Moulins, près de la chapelle Sainte-Croix, comment et à quels frais conduirait-il son bouement au pied de notre Montagne et du côté de Courtételle ? Le nombre des charretiers de la ville est fort petit. En faire venir des villages ? On ne trouverait point de paysan qui voulût prendre la peine de (...)

Pleigne

HISTOIRE D'UNE ÉCOLE DE VILLAGE

L'école autrefois

Jusqu'au début du XVII^e siècle, seuls les villes et l'un ou l'autre lieu important avaient leur école. Il faut attendre le Concile de Trente (1545-1563) pour remédier aux maux dont l'église souffrait vers la fin du Moyen Age et donner une nouvelle impulsion à la cause de l'instruction populaire. Le synode diocésain réuni à Delémont en 1581, par l'ordre et sous la présidence du prince-évêque Christophe Blarer de Wartensee, eut pour mission de promulguer les décrets du Concile et de les faire passer dans la vie et les mœurs du clergé et des fidèles. La fondation d'un Collège des Jésuites à Porrentruy, en 1591, joua le rôle de stimulant pour la création d'écoles paroissiales dans nos régions. Sans en faire une obligation, le prince-évêque recommanda aux communautés de villages de mettre sur pied une école. L'institution n'étant pas, et pour longtemps encore, une affaire de l'Etat, la grosse difficulté pour fonder une modeste école était le manque de moyens pour rétribuer le maître. Du reste, les premières écoles furent régionales, c'est-à-dire qu'un maître s'occupait des enfants de plusieurs villages. On imagine aisément l'état rudimentaire des premières écoles de ce genre, à une époque où l'on comprenait mal l'importance de la chose et où la fréquentation était facultative.

Les difficultés de l'école régionale...

La première mention d'un maître d'école concernant Pleigne remonte à l'année 1658. Si jamais, auparavant, une ombre d'école exista, la terrible guerre de Trente Ans, qui désorganisa complètement la vie publique dans nos régions, ne laissa rien subsister de l'institution.

Deux lettres du curé de Roggenbourg, dom Gérard Warno, cistercien d'Hauterive, la première du 22 mai 1656 et la seconde du 31 juillet 1658 nous apportent les plaintes du maître d'école de Movelier, sur la mauvaise fréquentation des enfants de Bourrignon et autres villages. Faute d'un nombre suffisant d'élèves, ce maître, «diligent en tout», ne peut subvenir à son entretien. Il faut donc que le châtelain (de Delémont) use de son autorité pour commander aux pères d'envoyer leurs enfants ou que ceux qui ne veulent pas les envoyer aident à l'entretien «du maître». Car, à ce moment, le salaire d'un maître consistait peut-être en une petite contribution des paroisses, mais surtout en une aide des parents.

«... Ayant souventes fois visité l'école, j'ai remarqué qu'il (le maître) a fait son possible... pour leur apprendre à prier, le catéchisme, et lire et écrire. Mais, à mon avis, il a trop voulu embrasser pour être le maître d'école de quatre villages, assez éloignés l'un de l'autre; c'est fâcheux et les (enfants) envoyer si loin, surtout en

hiver, outre qu'ils sont mal habillés (...), ne devrait instruire les garçons que d'un ou deux villages, plutôt que tantôt deux jours ça et tantôt deux jours là ».

Mise sur pied des écoles locales et premiers « régents »

En fait, par la suite, chaque village essaie de mettre sur pied une «école de garçons». Les filles, en général, n'iront à l'école que plus tard.

Le premier maître signalé à Pleigne est Jeantat Jean, de Bassecourt. Arrivé vers 1695, il se marie à Pleigne en 1697; il y aura famille et mourra en 1735.

Vers 1740, le «régent» est Charles Baume de Saignelégier, qui épouse ici en 1742, Jeanne Montavon; mais ce maître meurt en 1745 déjà.

En 1765, nous trouvons en fonction Jean-Baptiste Jolidon, des Enfers, qui épouse, cette même année, Anne Boulet de Pleigne. Les détails manquent sur ces maîtres et leur école, mais en 1776, Jolidon est encore en charge.

De 1785 à 1832 la classe est confiée à Jean-Baptiste Berdat, personnalité marquante de l'époque qui assumait notamment la charge de maire durant de nombreuses années.

En 1832, «...les préposés (Conseil communal) ont convenu avec le Sieur Conrad Borne, instituteur du lieu, qu'il le chargerait de tenir l'école tous les jours (...)

LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE RURAL DURANT LE XIX^E SIÈCLE ET L'INFLUENCE POSSIBLE DE L'IMMIGRATION DANS LA RÉGION DE TAVANNES ET DE TRAMELAN (1818-1881)

Introduction

En se baladant dans la région de Tramelan et Tavannes, nous avons remarqué différentes expressions du patrimoine rural bâti. Comment donc se fait-il que l'on trouve dans une région si peu étendue autant de types de fermes dont certains sont manifestement étrangers à la région ? Telle est une des questions traitées dans notre travail de mémoire de licence en histoire contemporaine effectué à l'Université de Fribourg.

En général, tant pour la région de Tramelan que Tavannes, le patrimoine rural a subi de profondes modifications durant le XIX^e siècle. Si le cadre institutionnel et politique, ainsi que le développement économique, ont assurément joué pour beaucoup dans ces dernières transformations, il est en outre indéniable qu'elles sont en partie tributaires, directement ou indirectement, des mouvements démographiques survenus à cette époque.

Virgile Rossel, juriste tramelot, historien et homme de lettres réputé, a été un observateur attentif des transformations que subissait son Jura natal. Il nous les décrit dans un roman publié en 1925 sous le nom de Sorbeval¹, nom imaginaire d'un village du sud du Jura, mais que le lecteur situe très vite dans la

région de Tramelan - Tavannes - Courtelary. Fils de paysan, il rappelle que le monde moderne du XIX^e siècle a transformé la physionomie de son vieux pays. L'essor industriel, en particulier de l'horlogerie, est un facteur déterminant. Les jeunes paysans, à la fois attirés par la nouvelle industrie et poussés par les crises fréquentes, quittent leur terre pour le travail d'usine ou une émigration définitive. Les places vacantes ont presque aussitôt été reprises par des nouveaux arrivés, souvent venus des régions suisses alémaniques du canton de Berne.

Le thème du «développement du patrimoine construit» paraît difficilement saisissable. Le sujet a pu être étudié grâce aux dossiers de l'assurance immobilière. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur le fait que les toitures en bardeaux font peu à peu place à des toitures en tuiles. Ce genre de données n'a d'ailleurs jamais encore été exploité pour la région choisie.

Les sources statistiques : un décalage frappant entre Tavannes et Tramelan

Les différentes sources, essentiellement auprès des registres fonciers, registres de l'assurance incendie, recen-

sements populaires et livres de paroisses, ont fourni les informations de base. Celles-ci ont permis de mettre en évidence un décalage dans le temps entre Tavannes et Tramelan en ce qui concerne le développement de la population et le nombre des bourgeois ainsi que des changements intervenus auprès des bâtiments.

Les périodes où interviennent beaucoup de changements montrent un décalage plus prononcé. Il s'avère que la période la plus propice aux transformations et migrations se situe entre 1861-1870 pour Tavannes, mais entre 1871-1880 pour Tramelan. Cet écart s'interprète facilement : la ligne de chemin de fer arrive vers 1874 à Tavannes et seulement vers 1884 à Tramelan. Avec le projet d'ouverture de la ligne de chemin de fer Bâle - Delémont - Moutier - Sonceboz - Bienne, Tavannes devient, jusqu'à l'ouverture du tunnel entre Moutier et Granges, un centre ferroviaire d'une certaine importance économique et stratégique. Il n'est donc pas étonnant de voir arriver des nouveaux commerçants et habitants.

Régions architecturales

Pour la chaîne jurassienne septentrionale, nous distinguons plusieurs régions architecturales : (...)

LE PATRIMOINE RURAL DE FAHY

On dit volontiers que la Haute-Ajoie est une terre de tradition, en pensant en particulier aux festivités de la Saint-Martin, dont les origines paysannes paraissent de nos jours quelque peu oubliées. Il est vrai que cette région, loin de centres urbains, à l'écart de grandes voies de communication, longtemps acculée à une frontière, présente les conditions géographiques propres à former un véritable conservatoire de la société paysanne aujourd'hui en voie de disparition. A cet égard, la Haute-Ajoie revêt un intérêt particulier pour l'étude du patrimoine rural. Cet intérêt se vérifie dans les nombreux domaines que la société paysanne traditionnelle a marqué de son empreinte : les paysages et les sites bâtis, les façons de construire et de décorer les maisons, les manières d'y habiter, les coutumes et les mentalités. A propos des sites bâtis, il suffira de rappeler que l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (connu sous le nom d'ISOS) recense en Haute-Ajoie trois sites d'importance nationale (Chevnez, Fahy et Rocourt). Les autres villages, à l'exception du cas particulier de Roche d'Or, sont cotés d'importance régionale. La région présente donc une belle homogénéité dans ce domaine. En ce qui concerne l'architecture rurale, la Haute-Ajoie se distingue par ses maisons hautes, bien différentes des fermes des Franches-Montagnes ou des fermes blocs d'aspect plus commun. Des artisans, notamment des tailleurs de pierre, ont également contribué au

renom de la région par leur savoir-faire. Afin de passer en revue quelques-unes des facettes du patrimoine rural de cette région, on s'est intéressé de manière un peu plus précise au village de Fahy¹.

Le site de Fahy

Le village de Fahy s'est développé selon un plan en triangle, dont l'angle nord-est est marqué par l'église qui, légèrement en retrait, ferme la perspective de la rue principale du côté occidental. En se référant aux plans et cartes du XIX^e siècle, on constate que ce noyau ancien du village n'a pratiquement pas subi de transformation en ce qui concerne l'implantation des bâtiments². Les vergers qui occupent le centre du triangle ont été maintenus en bonne partie, préservant ainsi une des spécificités du site bâti. Par rapport au plan cadastral levé en 1850, la seule différence d'importance est l'implantation de bâtiments le long de la route cantonale qui mène à la douane. La plupart de ces constructions figurent d'ailleurs déjà sur le relevé effectué en 1912. Plus récemment, à l'extérieur du noyau ancien du village, on note l'apparition de quelques villas, hangars agricoles ou entrepôts industriels. Si, ainsi que le signale l'ISOS, certaines de ces interventions constituent des altérations du site, ce dernier reste bien perceptible dans sa structure d'origine, marquée par quelques points forts qui peuvent consti-

tuer autant de jalons pour une visite guidée du village.

L'approvisionnement en eau

Pour les générations habituées au confort du réseau d'eau courante, les problèmes liés à l'approvisionnement en eau sont complètement oubliés. Et pourtant ils ont joué un rôle déterminant dans la colonisation du territoire, dans le développement des sites bâtis et dans la formation des mentalités paysannes. La Haute-Ajoie est une région pauvre en eau de source et où il n'y a pas de rivière, du moins en surface. Le captage et l'alimentation en eau se présentent donc sous des aspects particuliers³. Le plan cadastral de Fahy de 1850 est très révélateur à cet égard.

A cette époque, la place de l'église avait un aspect bien différent de celui que nous lui connaissons aujourd'hui, puisqu'elle était bordée et en partie occupée par un grand réservoir d'eau à ciel ouvert, appelé «Le Buret», mesurant environ 35 m de long sur 12 m de large. Quelques cartes postales du début du XX^e siècle permettent de se faire une idée de l'aspect de cette réserve d'eau⁴. Un autre réservoir de même type se trouvait au bas du village et s'appelait «Le Creux». Il était encore plus grand que «Le Buret» et couvrait une surface, vaguement ovale, de plus de 500 m². Ces deux réservoirs servaient (...)

ÉMIGRÉS, QUEL AVENIR?

LE CAS DE PIERRE BARTHE, DE BRESSAUCOURT

1878: c'est le début de la crise économique, la «Grande Dépression», comme on l'appelle, dont les effets se feront sentir dans toute l'Europe jusque dans les années 1890. Pour l'Ajoie, c'est une période difficile¹. Le correspondant du *Démocrate* du 22 février 1878 relève que « l'émigration prend depuis quelque

temps de grandes proportions dans le district de Porrentruy. On nous signale de nombreux départs projetés ou accomplis de Courgenay, de Chevenez, de Fontenais, etc. ». Quelques semaines plus tard, *Le Pays* du 19 avril 1878 précise que « samedi, nous avons une trentaine d'émigrants qui partent pour la Plata. Dix-sept de Bressaucourt se joignent à eux. Ils se rendent d'abord à Belfort, et de là l'agence à laquelle ils se sont adressés les expédie pour le grand voyage. Bonne chance à tous ces compatriotes ». Et le correspondant d'ajouter: « Qu'ils trouvent là-bas un air plus libre que celui qu'on respire sous le ciel bernois. »

Pierre Barthe, 46 ans, fait partie de ce convoi. Accompagné de sa femme Justine, 40 ans, de ses enfants, Ernestine 15 ans, Henri 14 ans, Pierre 12 ans, Louis 11 ans, Joseph 8 ans et Clara 6 ans, il quitte Bressaucourt le 19 avril et débarque à Buenos-Aires le 21 mai. Dans la lettre qui suit, il relate, dans le détail, son voyage et ses premières impressions sur le sol argentin.

Bunos Aires, le 22 juin 1878
Chère mère et parrent

Je vous écrit ces quelques lignes pour vous donner de nos nouvelles depuis notre départ de Belfort on ne peut rien vous dire le voyage, s'est fait de nuit.

Arrivé à Paris a 10 heures on nous attendais a la gar quand nous sommes decendu de chemin de fer on a appelé les devantois (du nom de Monsieur Devan-

toy, agent d'émigration à Belfort, avec lequel ils ont conclu leur contrat de voyage, n.d.l.r.), c'est ainsi qu'on nous appellais. Il n'y avais que les Bressaucourt les autres c'était des Balois. On nous a tous conduit à l'autel des voyageurs. On nous a servi un bon dîner. J'ai remarquer quon avais grande préférence pour les familles. Apprès l'on nous a dit que nous étions libre jusqu'à 6 heures pour souper et nous tenir pret pour partir pour Le Havre.

Celui qui na pas vu Paris na jamais rien vu. J'ai beaucoup voyagé le peut de temps que nous y avons passer. Vous dépeindre ce que j'ai vu m'est impossible. J'ouvrais des yeux comme des point.

Nous sommes parti pour Le Havre a 9 heures du soir. Je ne peut rien vous dire nous avons voyagé la nuit. Voila déjà deux nuit de voyage. Le matin nous avons vu des champs de ris (il sont tous dan l'au). Nous sommes passé par un endrois qui était tout inondé. Nous croiyons que c'était déjà la mer. Ce n'est pas un bau pays de Paris au Havre: c'est presque tous marais. Nous avons aretté 2 heures à Rouant au point du jours. Il parais que c'est un belle ville surtout la gar qu'est un chef d'oeuvre.

Arrivé au Havre a 8 heures, même réception qu'a Paris. On nous a conduit a l'autel d'Alsace. On nous a fait déposer nos bagages dans une chambre. On nous fait mettre a table pour déjeuner du café avec du pain. Apprès on nous a conduit dans nos chambres. Nous nous sommes arangé le mieux que nous avons pu et nous somme allé par la ville pour faire (...)



Prospectus de l'Agence générale d'émigration, représentée à Belfort par son agent J.B. Devantoy. (Archives de la bourgeoisie de Porrentruy)

SAINT GERMAIN, MOUTIER-GRANDVAL ET SES POSSESSIONS (640-999)

Un survol

Depuis la chute de l'Empire romain d'Occident (Odoacre dépose Romulus Augustule en 476) jusqu'à l'an Mil environ s'étend une période que les historiens appellent le haut Moyen Âge: période peu connue que la carence des sources a condamné à la pénombre, on se l'imagine volontiers tourmentée, sauvage, peuplée de barbares qui se brûlaient les politesses dynastiques à coups de haches bien placés. Ottoniens et Capétiens succédant aux Carolingiens qui eux-mêmes reprirent le flambeau des Mérovingiens, toutes dynasties allègrement taxées, telle de fainéantise, telle autre de mœurs sanguinaires, images de roitelets oisifs sur lesquelles plane presque par miracle, la figure impériale d'un Charlemagne, ou, dans une moindre mesure, d'un Clovis.

Voire : s'il est vrai que ladite période ne baigna pas continuellement dans le jasmin et les propos de tables amènes, elle ne peut toutefois pas être reléguée sans espoir de rémission dans les enfers d'un néant de culture. Qu'on en juge: vers 530, saint Benoît de Nursie fonde le monastère du Mont Cassin, premier foyer d'expansion du monachisme bénédictin; vers 610, Mahomet débute sa prédication à la Mecque ; durant son règne (800-814), Charlemagne fait rénover le système scolaire (grâce notamment à Alcuin), et réorganiser l'Église (avec l'aide de saint Benoît d'Aniane) ; en 842, les serments de Strasbourg (qui

scellent le partage de l'empire carolingien entre les fils de Louis le Pieux) voient la première expression écrite d'une langue romane, clairement dissociée du latin, et qui donnera naissance à notre français; vers 900, le culte de Saint-Jacques-de-Compostelle prend son essor, etc., etc. Et que d'esprits, tout de même: Boèce, saint Augustin, Grégoire de Tours, Isidore de Séville, Bède le Vénéral: si le haut Moyen Âge savait certainement manier le fer, le calame lui était tout aussi cher...

En cette année du millénaire de la donation de l'Abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle par Rodolphe III de Bourgogne, il nous a semblé judicieux de présenter un petit aperçu de ces quelques siècles d'histoire, tels qu'ils ont pu se dérouler, au vu des quelques textes d'époque qui nous parlent de l'abbaye, ainsi que de quelques fragments archéologiques et patrimoniaux.

Comment ce qui allait devenir le Jura historique s'inscrit-il dans cette histoire pluriséculaire ? Les sources, même au niveau de l'Occident pris dans son entier, étant rares et fragmentaires, il est aisé d'imaginer que la reconstruction du devenir d'un menu bout de pays ne peut que se révéler hasardeuse. D'ailleurs, avouons de suite notre ignorance (quasi) complète : cet article, qui centrera son propos sur l'Abbaye de Moutier-Grandval, ne se voudra qu'un rappel, qu'une mise en commun des données actuellement à disposition, récollection

qui ne débouchera sur la mise au jour que de quelques fragments épars de petite et de grande histoire, instantanés qui permettront peut-être de replacer le Jura dans l'histoire de l'Europe occidentale entre le VII^e et le X^e siècle.

Sources

Deux types de sources viennent à la rescousse de l'historien dans son travail: les sources écrites (actes officiels, écrits littéraires) et les sources archéologiques (vestiges divers). Pour l'étude des sources écrites, un détour par le monumental ouvrage de Joseph Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien Évêché de Bâle*¹, s'avère nécessaire; à sa lecture, et pour la période qui nous concerne, on apprendra qu'une petite quinzaine de documents traite, de façon plus ou moins étroite, de notre région.

Les plus marquants sont :

- la *Vie de Saint Germain*², composée par le moine Bobolène entre la fin du VII^e et la première moitié du VIII^e siècle. Il s'agit d'un récit hagiographique de la vie du premier abbé de Moutier-Grandval, assassiné, autour des années 670 vers Delémont, à la Communance³, avec son camarade Randoald par les hommes du duc d'Alsace, alors suzerain du territoire ;
- un acte de 769, six documents du IX^e siècle (de 814.849,866,871.878,...)

AU MOULIN DE COURFAIVRE

C'est sous ce titre évocateur¹ que Marcelin Babey a présenté le Journal manuscrit de Jean Nicolas Barbier, meunier à Courfaivre pendant la Révolution française 1794-1796 en le faisant précéder d'une analyse historique (rappel des principaux événements de l'époque) et de commentaires fort utiles pour la bonne compréhension du texte. Mais voyons d'abord ce qui s'est passé aux époques précédentes.

En 1389, Imier de Ramstein, évêque de Bâle, donne en fief à Henri Voge d'Undervelier le moulin de Courfaivre. C'est par cet acte qu'est, la première fois, mentionnée la présence d'un moulin à Courfaivre². Le 19 octobre 1593, Pierre Louechat de Courfaivre, considérant les cordials services et bienfaits à lui administrés par Jehan son fils donne, lègue tout droit et action, part, partage, et portion qu'il peult et doibt avoir dans le moulin et ribe de Courfaivre³.

Dans le Registre paroissial de Courfaivre, nous avons aussi relevé, le 19 juin 1689, le décès de Léonard Tabourat d'Ederswiler, meunier à Courfaivre, mais nous n'avons pas trouvé dans les archives de document comme quoi il aurait été investi du fief.

Mais c'est dans un document ultérieur datant de 1772 que l'histoire du moulin de Courfaivre se révèle comme exemple typique du moulin féodal⁴. Il s'agit du dossier intitulé: procès en appel contre le meunier de Courfaivre du 8 mars

1772⁵ qui explique les raisons pour lesquelles le fief du moulin passa des Louechat aux Tendon et des Tendon aux Barbier.

Selon le document intitulé «Teneur de la feuille d'appel à M. Moser (notaire impérial, du 20 mars 1772)... le moulin, foulon, avec jardin et verger situés entre Courfaivre et Altdorff (= Bassecourt) sont possédés par la famille noble de Flaxland à titre de fief, lequel, par un usage immémorial et confirmé par sentence passée à force de chose jugée et rendue au Conseil aulique en 1665, le 1^{er} juin, a toujours été donné en arrière fief ou subinféodation sous les clauses expresses, que le dit fief ne pourrait être démembré ni aliéné de manière quelconque, ni en tout ni en partie, sous peine de caducité ou commise... Or il est arrivé que les Louechat, qui ont possédé le fief avant la sentence de 1665 ont bâti sur le fond fief une maison, grange et dépendance, et l'ont voulu déclarer allodial (= possédés en propre) de quoi la famille de Flaxland ayant eu connaissance, les a fait traduire par devant le juge seigneurial tant pour réintégrer le fief, que pour encourir la commise⁶; faute d'avoir fait les réparations nécessaires et stipulées dans la lettre féodale dans le temps prescrit, où le fiéteur Louechat se déporta de sa prétention pour le droit d'allodialité de ladite maison et en demanda pardon au seigneur directe.

C'est ainsi que le moulin fut repris par la famille Tendon, dont le premier meunier semble avoir été Pierre, fils de Jean, décédé en 1685, ayant épousé Catherine Friche.

Dans le document de 1772, Pierre est mentionné comme grand-père du possesseur actuel. Mais bien que ce couple ait eu au moins sept enfants, dont trois garçons ayant atteint l'âge adulte, nous n'avons trouvé aucun document mentionnant que l'un d'eux ait été meunier.

Par contre dans une autre branche de la famille Tendon nous avons trouvé deux frères ayant exercé cette profession à la suite de Pierre, soit Nicolas et François, fils d'Henri Tendon dit le Vieux, maire de Courfaivre, décédé le 5 mai 1694, qui avait épousé le 27 février 1656 Aloyse, veuve d'Henri Lanzard, dit Clair⁷.

Nicolas, fils d'Henri⁸, est sans doute le deuxième meunier de la famille Tendon, il s'est marié deux fois, le 30 mai 1684 avec Aloyse Mérillat et le 21 février 1698 avec Marie Catherine Heray des Rouges-Terres ; il est l'ancêtre d'une lignée qui s'est maintenue jusqu'à nos jours, il est décédé le 31 novembre 1731⁹.

François, aussi meunier, épouse le 26 février 1699 Marguerite Schaffter qui lui donne sept enfants dont cinq se marièrent¹⁰. Joseph, l'aîné, succédera à son père, décédé le 29 avril 1731.

Ce dernier, né le 28 novembre 1700, meunier, jurati pagi (=maire), avait épousé en 1721 Catherine Rolie, née le 9 octobre 1698, fille de Pierre et de (...)

Un monument en renouveau

LA CHAPELLE DE DEVELIER-DESSUS

Depuis 1993, la chapelle de Develier-Dessus est en réfection, à l'initiative des autorités de la Commune ecclésiastique catholique-romaine de Develier, qui en est propriétaire, et de l'équipe pastorale des paroisses de Courfaivre, Courtételle et Develier. Les travaux consistent à réparer l'intérieur du sanctuaire, laissé sans usage religieux durant plus d'une vingtaine d'années, et à le remettre progressivement en valeur, avec le concours des paroissiens eux-mêmes, aux fins d'y aménager un lieu de recueillement à destination plus particulière des jeunes et des familles et d'en faire un pôle de rencontre œcuménique.

Ce projet, en bonne voie de réalisation, implique divers aménagements nouveaux. Il est mené à bien, cependant, en concertation étroite et régulière avec l'Office du patrimoine historique, attendu que la substance architecturale et les qualités artistiques de cette chapelle en font l'une des plus remarquables que le XIX^e siècle ait laissées dans le canton.

Repères historiques

La construction de la chapelle de Develier-Dessus est due à l'initiative d'habitants de ce hameau: François Greppin, Joseph Greppin, Jacques Greppin, François Greppin dit « Forge » et Antoine Nusbaumer. Le préfet de Delémont leur a délivré le permis de construire cette chapelle en date du

4 avril 1837, « moyennant la couvrir de tuiles et la faire assurer contre les incendies »¹. Le terrain nécessaire à l'établissement de l'immeuble fut légué par la famille Nouvion, de Delémont². Les travaux de construction paraissent s'être déroulés du mois de juillet 1837 au 11 décembre 1838, moment où le sanctuaire a été béni par l'abbé Friat, curé doyen de Delémont³. Au-dessus de la porte d'entrée figure du reste l'inscription « Anno 1837 aedificatum ».

La construction fut donc une œuvre privée et communautaire, à laquelle contribuèrent plusieurs donateurs, qui fournirent aussi une bonne part du mobilier. Ainsi s'explique assurément le fait que les fonds d'archives publics ne contiennent pratiquement pas de documents se rapportant aux origines du sanctuaire.

La chapelle fut dédiée à l'Immaculée Conception et à sainte Philomène. Celle-ci⁴ fit aussitôt l'objet d'une (...)



La chapelle vue depuis le sud-ouest.